

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales



Le 10 mai 2024

TABLE DES MATIÈRES

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS

M^{me} Holt

L'hon. M. Holland

M^{me} Holt

L'hon. M. Holland

M^{me} Holt

L'hon. M. Holland

ÉCOLES

M^{me} Holt

L'hon. M. Hogan

M^{me} Holt

L'hon. M. Hogan

M^{me} Holt

L'hon. M. Hogan

M^{me} Landry

L'hon. M. Hogan

M^{me} Landry

L'hon. M. Hogan

M^{me} Landry

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Hogan

INFRASTRUCTURES

M. C. Chiasson

L'hon. R. Savoie

M. C. Chiasson

L'hon. M. Ames

M. C. Chiasson

L'hon. M. Ames

L'hon. M. Ames

CANCER

M. Coon

L'hon. G. Savoie

M. Coon

L'hon. G. Savoie

ÉDUCATION

M^{me} Holt

L'hon. M. Hogan

MESURES LÉGISLATIVES

M^{me} Holt

Hon. Mr. Higgs

[Traduction]

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, j'ai l'impression que chaque parlementaire entend parler au quotidien des difficultés qu'ont les gens du Nouveau-Brunswick à payer leurs factures. En raison de l'augmentation de 13 % de leurs tarifs d'électricité, de nombreuses familles ont encore plus de difficulté à mettre de la nourriture sur la table. Je pense qu'un certain nombre de familles prêtaient attention et pensaient que, eh bien, il y aurait bientôt un examen des taux, et que la Commission de l'énergie et des services publics (CESP) réduirait peut-être le montant de l'augmentation appliquée à nos tarifs d'électricité.

Toutefois, nous avons appris aujourd'hui que l'audience de la CESP avait été reportée d'un certain temps en raison de questions liées au quorum, car le premier ministre n'a pas pourvu les deux postes qui sont depuis longtemps vacants à la CESP. Il est essentiel pour les gens du Nouveau-Brunswick que cet organisme agisse efficacement et en temps opportun. Je me demande si le premier ministre nous dirait ceci : Pourquoi n'a-t-il pas comblé ces vacances et, ainsi, fait en sorte que l'organisme remplisse ses fonctions comme il se doit pour les gens du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie ; ministre des Affaires autochtones, PC) : Monsieur le président, je remercie la députée d'en face de sa question. La CESP joue en effet un rôle important. Nous avons opéré des changements quant à la dynamique de ce qu'elle désigne comme ses fonctions quotidiennes. Nous lui avons donné de nouvelles responsabilités liées à la Commission des services financiers et des services aux consommateurs. Nous lui avons aussi confié la responsabilité de tenir des audiences en lien avec le commissaire aux mines.

Nous examinons la composition de la commission dans son ensemble. Les circonstances ont fait en sorte que la commission se retrouve à court de membres. Nous en sommes conscients. Nous nous occupons de la question. Toutefois, il est important que nous parlions de l'évolution de la CESP. Il ne s'agit pas seulement de l'ajout de quelques fonctions additionnelles. Les changements augmenteront la charge de travail. Nous en sommes conscients. La composition de la commission et le cadre global dans lequel elle opère doivent certainement être établis de façon à permettre et à favoriser le meilleur travail possible et le plus grand soin à l'égard des dossiers importants. C'est ce que nous faisons. Nous sommes conscients des circonstances qui modifient la dynamique relative à la composition du conseil. Nous nous occuperons de la question sur-le-champ et sans tarder. Merci beaucoup, Monsieur le président.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Je suis contente d'entendre le député d'en face dire que le gouvernement est au courant de la situation et qu'il s'en occupe, mais il est trop tard. Une

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

audience sur les taux était prévue pour la semaine prochaine, mais on nous dit maintenant qu'elle n'aura peut-être pas lieu avant l'automne. Les gens du Nouveau-Brunswick attendent de savoir si les taux seront réduits.

Nous avons demandé au gouvernement actuel d'alléger le fardeau fiscal des gens du Nouveau-Brunswick par l'élimination de la taxe provinciale des factures d'électricité, de façon à ce que les gens qui éprouvent des difficultés aujourd'hui puissent bénéficier d'un peu d'aide. Les parlementaires du côté du gouvernement ont tout d'abord dit : Ah, peut-être ; c'est une idée intéressante. Ils ont ensuite dit : Non ; non, nous ne voulons pas aider les gens du Nouveau-Brunswick ; nous ne voulons pas éliminer la taxe de leur facture d'électricité.

Toutefois, le ministre nous dit qu'il s'occupe de la question. Quand les vacances à la CESP seront-elles comblées?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie ; ministre des Affaires autochtones, PC) : Monsieur le président, je répondrai à la députée d'en face que nous ne bifurquerons pas vers une conversation au sujet de la réduction de la pression exercée par les coûts sur les gens du Nouveau-Brunswick. Je pourrais laisser le ministre des Finances ou le premier ministre prendre la parole et parler longuement des sommes, des millions de dollars, qui sont remises directement dans les poches des gens du Nouveau-Brunswick, car le gouvernement actuel sait bel et bien que les temps difficiles nécessitent l'adoption de mesures. Nous l'avons fait et nous continuerons à le faire en ce qui a trait à la CESP.

Les discussions et les délibérations en cours mèneront au bout du compte à une décision, et le tout fait partie d'un processus qui permettra de faire en sorte que, peu importe le taux établi, les gens du Nouveau-Brunswick obtiendront un remboursement, si telle est la décision.

La députée d'en face fait preuve d'une certaine mauvaise foi quand elle parle de la nécessité qu'une mesure soit prise maintenant pour les gens du Nouveau-Brunswick, comme si le retard allait les empêcher de recevoir un remboursement. Rien n'est plus loin de la vérité. Le travail continuera d'être bien fait, et le remboursement sera...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

[Original]

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Je suis reconnaissante au ministre d'avoir laissé entendre que le premier ministre répondrait à la question de savoir pourquoi il n'éliminera pas la part provinciale de la TVH sur les factures d'électricité pour aider les gens du Nouveau-

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Brunswick. Alors, j'ai hâte d'entendre le premier ministre nous dire pourquoi il ne veut pas enlever la part provinciale de la TVH sur les factures d'électricité.

[Traduction]

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie ; ministre des Affaires autochtones, PC) : Monsieur le président, je dirais à la députée d'en face que nous ne devons pas examiner la question de manière isolée. Nous devons l'examiner dans le contexte global des mesures visant l'abordabilité. Le gouvernement a mené un examen sérieux et approfondi de nombreux éléments exerçant des pressions sur les gens du Nouveau-Brunswick. Nous avons produit des résultats à cet égard et nous continuerons à le faire.

Lorsqu'il est question de la composante provinciale de la TVH, nous ne parlons pas d'une mesure qui n'a pas de conséquences imprévues. Nous voulons assurément prendre des mesures pour apporter de l'aide aux gens du Nouveau-Brunswick et nous en prendrons. Toutefois, lorsqu'il est question d'une mesure qui entraîne des coûts annuels considérables, de l'ordre de 100 millions de dollars, nous devons être très prudents. Comme le dit le charpentier, nous devons mesurer deux fois et couper une seule fois.

Ce n'est pas que nous ne voulons pas aborder le sujet ou que nous ne l'abordons pas déjà, mais la députée d'en face voudrait que nous agissions de façon désinvolte avec l'argent. Nous n'agissons pas ainsi, Monsieur le président.

ÉCOLES

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. D'autres coûts avec lesquels les gens du Nouveau-Brunswick doivent composer aujourd'hui, en particulier les parents du Nouveau-Brunswick, proviennent de notre système scolaire, de notre système d'éducation. Je pense que beaucoup de parents connaissent la difficulté de s'assurer que leurs enfants apportent chaque jour à l'école un repas santé, de payer les frais scolaires et de répondre aux demandes de fonds pour l'achat de fournitures, la participation à des voyages et diverses autres choses en raison desquelles les familles éprouvent actuellement des difficultés au Nouveau-Brunswick. Étant donné ce que nous avons appris concernant le manque de fournitures dans les écoles du Nouveau-Brunswick et l'obligation pour des membres du personnel enseignant et des parents de payer de leur poche des fournitures scolaires de base, je me demande si le ministre nous dirait : Comment le ministre compte-t-il faire en sorte que nos élèves et nos familles disposent du système d'éducation ainsi que des fournitures dont ils ont besoin?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. En ce qui concerne la question de la chef de l'opposition, je soulignerai que j'attends encore de savoir quelles sont les deux

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

écoles dont elle parlait l'autre jour, et j'attends encore de savoir à quoi elle faisait allusion quand elle a parlé des droits des parents dans le balado ontarien auquel elle a pris part.

Les parents fournissent depuis toujours les articles de base comme les crayons, les crayons de couleur, les cahiers, les reliures et les cartables. Nous sommes bel et bien conscients que des défis se posent. De nombreuses écoles assemblent des trousseaux scolaires. Elles offrent aux parents de payer 30 \$, 35 \$, 40 \$ ou une autre somme raisonnable. Les parents qui n'en ont pas les moyens s'entendent avec l'école, et les fournitures sont remises aux enfants tout au long de l'année scolaire. C'est extrêmement important.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, un certain nombre de défis dans notre système scolaire découlent de son sous-financement. Les enfants arrivent à l'école le ventre vide, et nous avons un gouvernement qui a promis des programmes alimentaires en milieu scolaire. Ces programmes alimentaires en milieu scolaire ont été établis de façon fragmentaire et reposent sur la générosité du personnel enseignant et de la collectivité pour compléter, dans la mesure du possible, l'offre alimentaire. Les programmes ont également été établis de façon inégale dans la province. Nous pensons que le gouvernement est responsable de faire en sorte que chaque enfant soit prêt à apprendre le ventre plein. Nous aimerions savoir pourquoi le gouvernement actuel n'a pas fait en sorte que chaque école de la province ait un programme alimentaire équitable, que celui-ci dispose du soutien nécessaire et que le personnel enseignant n'ait donc pas à combler le manque.

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Monsieur le président, nous avons établi un programme alimentaire dans chaque école qui n'en avait pas. Nous avons inscrit au budget la somme de 2 millions de dollars à cette fin. Nous continuons à augmenter le budget consacré à l'éducation. Il a augmenté cette année par rapport l'année passée. Je conviens que des enfants affamés ne peuvent pas apprendre. Nous sommes reconnaissants aux groupes, aux personnes et aux collectivités qui répondent à l'appel et qui fournissent de la nourriture pour aider les enfants à apprendre. La mission première de l'école est l'éducation, mais il est notamment regrettable que les écoles soient devenues titulaires de toutes les responsabilités, et même presque des parents de substitution pour des enfants. Cela dit, les membres du personnel enseignant se surpassent tous les jours. Je les en remercie. Ils achètent des articles pour les enfants parce qu'ils se soucient d'eux. Ils fournissent de la nourriture aux enfants parce qu'ils s'en préoccupent. À Noël, ils fournissent des paniers de nourriture...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. J'ai eu le privilège d'échanger avec un certain nombre de membres du personnel enseignant au cours du dernier mois pendant ma tournée des

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

écoles de la province et j'ai écouté ce qu'ils avaient à dire au sujet de l'état actuel du système scolaire. J'ai entendu des histoires vraiment troublantes. J'ai aussi entendu des observations vraiment semblables les unes aux autres. Le ministre a raison. En ce moment, les écoles assument un grand nombre de responsabilités qui dépassent l'apprentissage scolaire.

J'ai entendu de la part des écoles que les conseillers en orientation jouent un rôle crucial pour ce qui est d'aider les jeunes à surmonter les défis qui se posent aujourd'hui à eux et d'appuyer le personnel enseignant au sein du système. En ce moment, nous disposons de 1 conseiller en orientation pour 502 élèves. Des gens dans de nombreuses écoles m'ont dit qu'ils n'avaient même pas de conseiller en orientation, car leur nombre d'élèves était inférieur à 502. Vu les défis actuels, un groupe de 502 élèves représente une charge trop lourde pour le système. Je me demande si le ministre écoute les demandes des membres du personnel enseignant en ce qui a trait à la modification du rapport élèves-conseillers en orientation pour que leurs écoles et le travail qu'ils accomplissent soient...

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Monsieur le président, j'ai passé 35 ans dans le système scolaire public. Je ne l'ai quitté qu'en 2020, après les élections. Pendant une grande partie de ma carrière, j'ai représenté le personnel enseignant au sein de la New Brunswick Teachers' Association (NBTA) et de la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick (FENB), dans les sections locales. Je parle souvent à des membres du personnel enseignant. J'ai parlé avec l'un d'entre eux dans le parc de stationnement du Canadian Tire la fin de semaine dernière. Nous avons parlé de la modification de la politique sur les téléphones cellulaires. Cette personne m'a donné d'excellents conseils.

Nous fournissons des ressources. Les conseillers en orientation sont certainement une ressource importante pour une école. Leurs fonctions ne peuvent pas vraiment être exercées par d'autres personnes. Les écoles se partagent les conseillers en orientation. Nous disposons d'équipes de la Prestation des services intégrés (PSI) qui se déplacent dans chacune de nos écoles pour fournir les services là où ils sont nécessaires. Lorsque la direction détermine qu'un enfant a besoin d'un service, nous veillons à ce qu'il le reçoive.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci.

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Monsieur le président, en 2018, le premier ministre a fait campagne en disant qu'il veillerait à ce que les décisions liées à l'éducation soient prises par les enseignants dans les salles de classes, et non par des politiciens à Fredericton. Nous constatons aujourd'hui que la réalité est complètement différente. Non seulement le gouvernement actuel s'ingère dans les détails de la gestion du système d'éducation, mais le Cabinet du premier ministre semble également s'approprier le pouvoir décisionnel. Le premier ministre s'engagera-t-il à laisser les questions liées à l'éducation dans les mains des experts et à cesser de politiser nos enfants pour servir ses propres intérêts politiques?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Monsieur le président, pour répondre à la question, je dirai que nous travaillons avec le personnel enseignant. Notre coprésidente était la directrice générale de la New Brunswick Teachers' Association. Nous avons formulé les recommandations à long terme de concert avec un certain nombre d'experts. Nous travaillerons avec Andy Hargreaves, une figure de renommée mondiale dans le domaine de l'éducation, et avec Michael Fullan et son équipe afin de mettre en oeuvre les recommandations à long terme.

Sur mon relevé hypothécaire, il est inscrit : William Hogan, enseignant. Il n'est pas inscrit : politicien. Il est inscrit : enseignant. Quand nous travaillons avec les autres acteurs du système d'éducation, nous le faisons pour améliorer la situation de tous nos élèves. La chef de l'opposition semble désemparée, ce qui n'est pas surprenant. Quoi qu'il en soit, nous continuerons à travailler avec des experts et nous irons de l'avant de cette façon.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Monsieur le président, la santé mentale de nos enfants devrait figurer en tête de liste des priorités. Le gouvernement devrait s'assurer qu'ils reçoivent un soutien adéquat au sein de notre système scolaire, surtout au vu de notre pénurie actuelle de psychologues scolaires et des troubles de santé mentale qui se sont aggravés en raison de la pandémie de COVID-19. Au lieu de récompenser des amis et des voisins en leur offrant des emplois bien rémunérés, le premier ministre investira-t-il dans les écoles et veillera-t-il à ce que les services de soutien adéquats en santé mentale soient fournis par des psychologues scolaires pour permettre à nos enfants de réaliser tout leur potentiel?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis reconnaissant à la députée d'en face de la question. Je tiens à souligner que, quand tout est une priorité, rien n'est une priorité.

La santé mentale de nos élèves revêt une très grande importance. L'autre jour, je suis tombé sur un document traitant des psychologues scolaires. Leurs services sont nécessaires. L'une des difficultés, c'est que, dans notre pays, nous n'avons pas beaucoup d'étudiants au doctorat, qui est le niveau exigé pour être psychologue scolaire au Nouveau-Brunswick. Cette exigence est établie par le conseil des psychologues.

Je suis toutefois tombé sur un document de Brian Kenny, un ancien ministre de l'Éducation que je respecte énormément, je dois dire. Je pense qu'il a été l'un des meilleurs ministres de l'Éducation que j'ai vus au cours de mes 25 années dans le domaine et je le lui dis personnellement parce qu'il a travaillé avec les gens de l'opposition.

Nous continuons à travailler en vue de fournir les services. Nous ne cesserons pas de le faire. Quand nous devons offrir des services...

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Merci, Monsieur le président. Le premier ministre manque réellement de compétences en planification, non seulement sur le plan budgétaire, mais aussi sur celui de la gestion du système scolaire. Le surpeuplement dans les nouvelles écoles et la nécessité d'y ajouter des classes mobiles en raison d'une planification inadéquate indiquent clairement de mauvaise gestion. La situation donne une mauvaise image de la capacité du premier ministre à répartir les ressources de façon efficace. Le premier ministre nous dirait-il si, selon lui, le surpeuplement et la nécessité de structures additionnelles dans de nouvelles écoles, quelques années seulement après que des millions de dollars y ont été investis, indiquent de graves manquements dans le processus de planification?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Monsieur le président, personne de ce côté-ci n'a de boule de cristal pour prédire l'avenir, et, si c'était le cas, l'un d'entre nous gagnerait à la loterie en fin de semaine. Je ne pense pas que les gens de l'autre côté aient une boule de cristal, mais je pense parfois qu'ils croient en avoir une.

Personne n'avait prévu l'énorme croissance démographique qu'a connue le Nouveau-Brunswick, car notre province est une destination de choix, un endroit formidable. Les gens veulent venir s'installer ici. En conséquence, le nombre d'élèves dans notre province a augmenté d'au moins 12 000 au cours des deux ou trois dernières années. Nous en accueillons de nouveaux toutes les semaines, ce qui est fantastique.

Les classes mobiles ne sont pas idéales. Je ne dirais certainement jamais qu'il faut bâtir une école comportant de nombreuses classes mobiles, mais il s'agit d'une solution temporaire pendant que nous construisons de nouvelles écoles. Nous continuerons de fournir des espaces adéquats pour l'apprentissage au sein de notre système.

INFRASTRUCTURES

M. C. Chiasson (Victoria-La-Vallée, L) : Personne n'avait prévu la situation, mais les gens d'en face s'en sont certainement attribué le mérite, n'est-ce pas?

Monsieur le président, il semble que le gouvernement actuel a décidé de retarder encore une fois la remise à neuf du pont Centennial en reportant la fermeture d'une autre année encore. Les gens et, évidemment, le gouvernement sont préoccupés par la possibilité que la fermeture à venir ne crée de graves embouteillages sur la route King George et dans l'ensemble du centre-ville de Miramichi. Le ministre des Transports et de l'Infrastructure aurait-il l'obligeance de faire le point à la Chambre sur la possibilité d'une voie de contournement du côté nord comme chemin de détour? Des travaux de conception préliminaires ont-ils été achevés, ou des fonds sont-ils prévus au budget pour que de tels travaux soient faits pendant l'exercice financier en cours?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. R. Savoie (Baie-de-Miramichi—Neguac, ministre responsable de la Société de développement régional, PC) : Merci, Monsieur le président. Je me réjouis d'entendre enfin cette question ici. Elle n'a jamais été soulevée auparavant, et je l'attends depuis longtemps. Nous savons que les gens de la région de la baie de Miramichi, de Neguac et de toute la région de Miramichi sont au courant de la fermeture du pont et préoccupés par celle-ci. Je peux vous dire que le pont ne sera pas complètement fermé cette année.

Pour ce qui est de l'autre question, du travail est accompli et des discussions ont lieu au sein du ministère des Transports et de l'Infrastructure et de la municipalité de Miramichi. Espérons que, dans l'avenir, une quelconque solution sera trouvée pour remédier à l'afflux de circulation...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. C. Chiasson (Victoria-La-Vallée, L) : Monsieur le président, le ministre des Transports et de l'Infrastructure a déclaré qu'il était favorable au projet. Le ministre de l'Éducation a lui aussi dit qu'il était favorable au projet. Le ministre responsable de la Société de développement régional a dit qu'il pouvait agiter sa baguette magique et faire apparaître de l'argent pour mettre le projet en route.

Ma question pour le ministre des Transports et de l'Infrastructure est la suivante : Avez-vous eu des discussions avec le ministre responsable de la Société de développement régional concernant les fonds qui serviraient cette année au lancement des travaux de planification de la voie de contournement du côté nord cette année?

L'hon. M. Ames (Carleton-York, ministre des Transports et de l'Infrastructure, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Prendre la parole au sujet de tous les projets auxquels nous travaillons au ministère des Transports et de l'Infrastructure est certainement un plaisir. La question de la voie de contournement a été soulevée une fois de plus. Le sujet est certainement intéressant. Il s'agit d'une préoccupation de la collectivité et de la municipalité de Miramichi. Nous avons entendu très clairement que les gens sont préoccupés par la possibilité qu'il y ait beaucoup d'embouteillages sur la route King George si nous fermons effectivement le pont. Nous nous penchons certainement sur la question. Espérons que nous parviendrons à une bonne solution satisfaisante de concert avec toutes les parties concernées.

Monsieur le président, nous avons en quelque sorte mis au jour d'autres renseignements intéressants au sujet du pont Centennial. Si l'on examine le cas d'Atcon... En fait, j'invite tous les gens qui ne sont pas trop au courant d'Atcon à taper « Atcon » dans Google, car la question est importante. Eh bien, voilà.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. C. Chiasson (Victoria-La-Vallée, L) : Vous ne pouvez pas vous servir indéfiniment d'Atcon. Vous avez épuisé le sujet. Vous devriez cesser de vous acharner.

Il n'y a pas d'argent pour la voie de contournement du côté nord, et le pont ne sera pas fermé cet été non plus. À cause de la mauvaise gestion du projet et de plusieurs autres par le gouvernement actuel, nous faisons maintenant l'objet d'une poursuite de 27 millions de dollars. L'argent aurait pu être consacré à la mise en route du projet de voie de contournement ou à l'accélération de nombreux chantiers qui semblent être au point mort sous le gouvernement actuel.

Le ministre aurait-il l'obligeance de dire à la Chambre quand les gens de Miramichi peuvent s'attendre à recevoir des réponses au sujet de la voie de contournement du côté nord et au sujet de la date de fermeture du pont? Cela se passera-t-il avant ou après les élections?

L'hon. M. Ames (Carleton-York, ministre des Transports et de l'Infrastructure, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Où en étais-je? Taper « Atcon » dans Google, Monsieur le président. Le sujet est en fait très important, car...

(Exclamations.)

L'hon. M. Ames (Carleton-York, ministre des Transports et de l'Infrastructure, PC) : Il y a beaucoup de bavardage de l'autre côté, Monsieur le président. J'aimerais vraiment éclaircir la question.

Pendant le mandat du gouvernement libéral précédent, un appel d'offres a été lancé à l'égard du pont Centennial. Des travaux devaient être réalisés. Trois ou quatre compagnies ont présenté des soumissions. Le plus bas soumissionnaire n'a pas été retenu. Atcon, ou l'une de ses filiales, a été choisie. Puis, tout à coup, peu avant les élections, le tout a été annulé. Parlons d'argent dépensé. Le plus bas soumissionnaire a dû intenter une poursuite.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : À l'ordre, s'il vous plaît. À l'ordre.

CANCER

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Merci, Monsieur le président. Dans le passé, le cancer était une maladie qui touchait les personnes âgées. Ma grand-mère est morte de vieillesse quand elle était nonagénaire. En principe, il s'agissait toutefois du cancer. L'incidence mondiale des cancers précoces a augmenté de 79 %. Il s'agit de cas de cancer chez des gens dans la vingtaine, la trentaine et la quarantaine. Les données tendent à indiquer que des facteurs de risque comme l'exposition environnementale à des produits chimiques et à la

Questions orales

pollution jouent un rôle important à cet égard, en particulier lorsqu'elle se produit dans l'enfance et au début de l'âge adulte.

L'amélioration de l'environnement auquel les enfants et les jeunes sont exposés en bas âge et l'appui aux parents à cet égard doivent constituer un objectif immédiat aux fins de la réduction du taux de cancers chez les personnes dans la vingtaine et la trentaine. Pour y arriver, le gouvernement doit faire fond sur le pouvoir de la prévention, que nous avons inclus dans notre projet de loi sur l'environnement sain. Le ministre de l'Environnement expliquerait-il ce qu'il fait pour réduire le taux de cancers précoces dans la province? Merci, Monsieur le président.

L'hon. G. Savoie (Saint John-Est, ministre des Gouvernements locaux ; ministre de l'Environnement et du Changement climatique ; ministre responsable de la Francophonie, PC) : Merci, Monsieur le président. La question est intéressante. À mon avis, elle serait davantage du ressort du ministère de la Santé, car la mise en oeuvre d'un programme relatif à la façon dont nous aidons les gens à vivre plus sainement conviendrait certainement mieux, je pense, au ministère de la Santé. Je comprends toutefois où le député d'en face veut en venir au moyen de son projet de loi sur l'assainissement de l'air. L'un des promoteurs du projet de loi vit en fait dans ma circonscription. Gordon Dalzell est un homme bon. J'aime beaucoup Gordon.

La préoccupation est toutefois la suivante, Monsieur le président. Le député d'en face se sert de la question pour, en quelque sorte, épater la galerie, car il veut tenter de dire à tout le monde que le ciel nous tombe sur la tête, que tout est terrible et que nous ne faisons rien. Au ministère de l'Environnement, un équilibre extrêmement difficile est atteint au quotidien. Pour atteindre cet équilibre, nous nous assurons que, du côté de l'action pratique, nous protégeons notre environnement et que, de l'autre côté, nous rendons possibles le développement et les mesures qui aideront nos collectivités à aller de l'avant. Voilà la position que doit avoir le ministère, Monsieur le président, et il est très difficile...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Donc, un certain nombre de cas de cancers chez des gens dans la vingtaine, la trentaine et la quarantaine est acceptable aux yeux du ministre de l'Environnement, Monsieur le président. Voilà qui est extraordinaire. Les jeunes femmes sont plus susceptibles d'avoir le cancer du sein aujourd'hui qu'il y a trois décennies. Entre 1988 et 2019, le taux de cancer du sein chez les femmes dans la vingtaine a augmenté de 45 %. Les facteurs de risque liés aux cancers précoces, comme le cancer du sein, comprennent l'exposition à des produits chimiques et à la pollution ainsi que l'augmentation de la consommation d'alcool. Le gouvernement réglemente la vente d'alcool, l'épandage de produits chimiques comme le glyphosate et le rejet, dans l'air que nous respirons et dans notre eau, de polluants qui se retrouvent dans la nourriture que nous mangeons. Si l'on s'appuyait sur le pouvoir de la prévention, l'exposition à l'alcool, aux pesticides et à la pollution diminuerait, ce qui permettrait de réduire le taux de cancers

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

précoces chez les gens dans la vingtaine, la trentaine et la quarantaine. Le ministre de l'Environnement expliquerait-il pourquoi il continue de permettre le rejet de substances cancérigènes sur notre territoire, dans l'air que nous respirons et dans notre eau, alors qu'elles constituent des facteurs de risque de cancers précoces?

L'hon. G. Savoie (Saint John-Est, ministre des Gouvernements locaux ; ministre de l'Environnement et du Changement climatique ; ministre responsable de la Francophonie, PC) : Eh bien, Monsieur le président, je dirais que le député d'en face doit faire preuve d'un peu de prudence lorsqu'il est question de cancer. J'ai eu un cancer de stade 4, Monsieur le président, et les facteurs de risque ne sont pas seulement environnementaux. Ils sont génétiques. Ma mère a été atteinte du cancer, de même que d'autres membres de ma famille, ce qui a fait augmenter mon risque de cancer. J'en ai été atteint à un plus jeune âge que ma mère et d'autres membres de ma famille. Les facteurs de risque familiaux et l'alimentation jouent également un rôle. Je n'accepterai aucunement que le député d'en face me fasse la morale quant à la question de savoir si je me préoccupe de la possibilité que des personnes de la province aient le cancer. Ce n'est pas une question dont nous devons nous servir et tenter de politiser à la Chambre.

Bon, nous devons tenir compte d'autres facteurs de risque, Monsieur le président, lorsque nous parlons de la santé des gens. Mon père était diabétique. Je suis diabétique, mais je n'ai pas reçu mon diagnostic au même âge que lui. Il s'agit d'une tendance. Il ne s'agit pas simplement...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

ÉDUCATION

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Je suis très préoccupée par certaines choses que j'ai entendu le ministre de l'Éducation dire aujourd'hui. Il parle de conversations avec des membres du personnel enseignant dans le parc de stationnement de magasins Canadian Tire alors qu'il devrait communiquer avec eux par l'intermédiaire des écoles et des processus officiels. Des propos voulant que de nouveaux élèves arrivent toutes les semaines et que ce soit fantastique montrent qu'il ne comprend pas les pressions que l'afflux de nouveaux élèves exerce chaque semaine sur les administrateurs et les membres du personnel enseignant, qui peinent à trouver les ressources pour ces élèves.

Nous n'avons pas assez de personnel enseignant dans le programme d'anglais langue additionnelle pour répondre aux besoins des élèves, ce qui perturbe chaque semaine les activités dans les classes. Nous n'avons pas suffisamment de psychologues scolaires ni de conseillers en orientation. Nous n'avons pas suffisamment de nourriture. Nous n'avons pas suffisamment de fournitures. Nous n'avons pas suffisamment de classes mobiles. Le ministre dit toutefois : Quand nous devons fournir des services, nous le ferons. Eh bien, il vous fallait fournir des services il y a deux ans. Les membres du personnel enseignant, les

Questions orales

parents et les administrateurs attendent toujours. Le gouvernement actuel refuse de fournir au système d'éducation les ressources nécessaires, à commencer par le personnel enseignant que nos élèves méritent. Quand fera-t-il vraiment ce qui s'impose pour le personnel enseignant au Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Monsieur le président, la chef de l'opposition officielle laisse-t-elle entendre que les nouveaux arrivants dans notre province posent problème? Je parle chaque jour aux membres du personnel enseignant. Un grand nombre de mes amis sont enseignants. Parler à un membre du personnel enseignant dans le parc de stationnement d'un Canadian Tire n'a pas moins de valeur qu'une visite comme celle que j'ai faite lundi à la Harvey Elementary School. J'ai échangé avec une amie de longue date qui est par ailleurs directrice de cette école. Nous avons siégé au conseil d'administration de la New Brunswick Teachers' Association.

Je suis conscient qu'être enseignant n'est pas facile, et deux ou trois parlementaires de l'autre côté le savent aussi. Nous faisons de notre mieux pour fournir toutes les ressources nécessaires en vue de répondre aux besoins du personnel enseignant et des élèves — eh bien, pour répondre aux besoins des membres du personnel enseignant afin qu'ils puissent répondre aux besoins des élèves — tous les jours dans nos écoles. Nous fournissons d'autres ressources lorsqu'il le faut.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

MESURES LÉGISLATIVES

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) :
Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

I've got to say that the discourse in the House this week is frustrating. I wonder what the people of Miramichi are thinking about after the Minister of Transportation and Infrastructure's response to their sincere concerns about the state of the bridge and the state of the northern bypass. He played games about Atcon.

Yesterday, I asked a sincere question about people with disabilities and their rights, and this government took the opportunity to play games and grandstand because one member has only 13 question periods left and wanted to get up and have fun giving a speech. This government committed to making things right for people with disabilities with an amendment to the *Employment Standards Act*. This House provided royal assent to that bill back in 2022, but it has yet to be proclaimed. I'm going to give the government a chance to

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

answer the question again. Can the Premier explain the delay in proclaiming this work that this House approved?

Hon. Mr. Higgs (Quispamsis, Premier, Minister responsible for Intergovernmental Affairs, PC): Thank you for the question. I think that the Leader of the Opposition would know that this Act has to be proclaimed at the end of this session. It will be moving forward in that regard. We also have an accessibility Act coming forward in this session, based on the recommendations of the committee. So, Mr. Speaker, we are moving forward in real terms on that file, and I am proud to say that the team has worked very hard to come up with recommendations that can be implemented over time. That's been an ongoing focus for us.

I don't see any downside here as we work on that file and find ways to improve the activity on that file so that it has a program in place and we can keep it moving. As part of that, we look at the structure of how it is set up in order to make sure that we don't lose sight going forward. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Speaker (Hon. Bill Oliver): Question period is over.

